

Sonnerie d'alerte PPMS

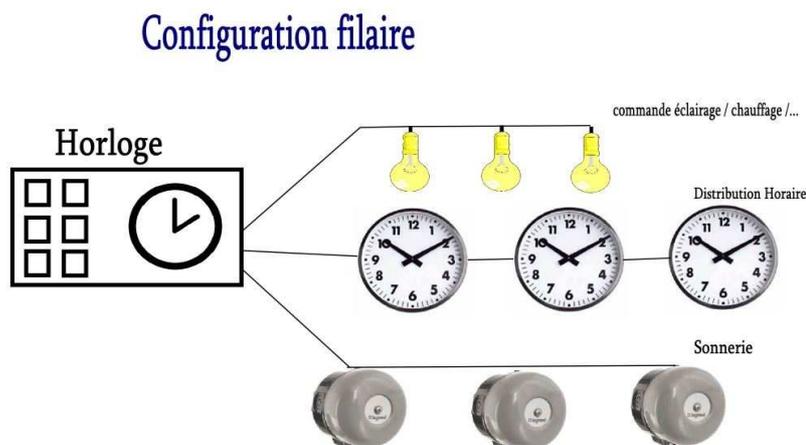
DESCRIPTIF TECHNIQUE DU MATERIEL A METTRE EN ŒUVRE

Fourniture d'une installation pour sonneries d'alerte PPMS, en complément de l'installation de diffusion des sonneries de fin de cours, comprenant :

- **un amplificateur** intégrant un générateur de sons numériques de type PS 3360 suivant documentation jointe ou équivalent
- **un générateur de sons** incluant six sons ou mélodies différents (sonneries de cours ; alerte évacuation – PPMS confinement...)
De type DMT100 suivant documentation jointe ou équivalent
- **un micro pupitre** connecté à l'ampli pour diffusion de messages vocaux, du type PA100X suivant documentation jointe ou équivalent
- **hauts parleurs extérieurs supplémentaires si besoin**, de forte puissance du type réf HS-48 suivant documentation jointe ou équivalent
- **hauts parleurs intérieurs supplémentaires si besoin**, en remplacement des sonneries existantes, de puissance sonore > 90dB

La prestation comprendra la configuration – le réglage du matériel – la mise en service – le déplacement – la main d'œuvre nécessaire.

Principe de fonctionnement

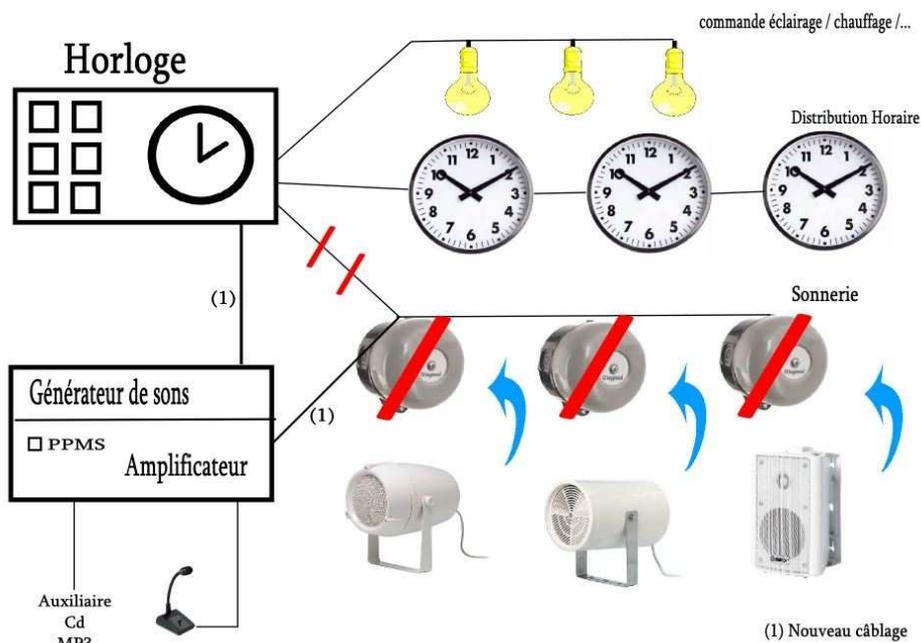


L'entreprise vérifiera lors de son étude qu'il sera possible de réutiliser le câblage existant.

Si besoin, les sonnettes seront remplacées par des haut-parleurs adéquats.

Le circuit sera modifié comme suit : la commande transitera par le générateur de sons et l'amplificateur et reprendra son cheminement classique.

Evolution configuration filaire pour sonorisation et PPMS



Câblage : (si besoin de rajouter des haut-parleurs)

Pour les bâtiments dont le permis de construire est antérieur au 1^{er} juillet 1997, et dans le cas où des travaux de câblage sont nécessaires, ceux-ci seront effectués :

- soit par l'agent du collège s'il est habilité et formé au risque amiante SS4,
- soit par une entreprise d'électricité dépêchée par les soins du département et habilitée à travailler en sous-section 4 (SS4) selon code du travail.